

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 27 Mars 2007

DATE DE LA CONVOCATION :	21.03.2006	CONSEILLERS EN EXERCICE	15
DATE DE L’AFFICHAGE :	21.03.2006	CONSEILLERS PRESENTS :	14
		CONSEILLER ABSENT représenté	1

L’an deux mille sept, le 27 Mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 20h30, s’est réuni sous la présidence de **M. Guy DA LAGE, Maire.**

- Etaient présents : Messieurs LEGRAND, CAPO CANELLAS, BOURDEAU adjoints, Messieurs BAZIRE, BEAUVAIS, BELLONET, LE COUSIN, HALLEY, LEGOIS, PASQUIS, PROUIN, SAILLY, SIMON conseillers
- Etais absente représentée : Madame BERTIN
- Secrétaires de séance : Madame BAZIRE, Monsieur CAPO CANELLAS

Ordre du jour

Compte Administratif 2006
Compte de gestion du Receveur 2006
Délibération affectation des résultats 2006
Délibération taux d’imposition 2007
Budget 2007
Constitution bureau de vote « Elections Présidentielles »
Questions diverses

0. Approbation du procès verbal de la séance du 13 février 2007

Suite à la lecture du procès verbal :

- Didier Saily qui était absent à la dernière réunion demande des éclaircissements sur le paragraphe 3 – desserte gaz - Monsieur le Maire lui répond que la commune a accepté de participer au prochain appel d’offre du SDE pour ce qui concerne la couverture en gaz naturel mais pas pour la pose de bombonnes un peu partout dans le village.
- Yves Bazire informe que les clapets de la chambre de dépôts ont été remis en état et qu’il s’est rendu au cimetière et a constaté que les réparations à effectuer au mur de mitoyenneté étaient limitées.

En l’absence d’observations le procès verbal est approuvé à l’unanimité.

1. Compte administratif 2006

Sous la Présidence de Michel Bourdeau, Doyen du Conseil, Jean-François Capo Canellas, Adjoint aux Finances, présente le compte administratif 2006 qui fait ressortir un résultat positif en fonctionnement et en investissement :

Section de fonctionnement	57.289,33 €
Section d’investissement	133.854,91 €

**Les membres du Conseil adoptent à l’unanimité le compte administratif 2006.
(Conformément à la réglementation M. le Maire ne participe pas au vote)**

Affectation du résultat 2006

Il est proposé aux membres du Conseil d’affecter les 57.289€ d’excédent de la section de fonctionnement ainsi qu’il suit :

12.289€ en report d’excédent sur la section de fonctionnement 2007
45.000€ en virement sur la section d’investissement 2007 (compte 1068)

Les membres du Conseil adoptent à l’unanimité cette affectation du résultat de fonctionnement 2006

2. Approbation du compte de gestion du Receveur 2006

L'adjoint aux finances fait état de la concordance entre le compte administratif 2006 et le compte de gestion 2006 du receveur municipal. Monsieur le Maire met au vote le compte de gestion 2006.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2006 du Receveur municipal

3. Délibération taux imposition 2007

Jean-François Capo Canellas remet aux membres du Conseil Municipal un tableau de simulation de taux permettant d'obtenir une augmentation de 1 % des recettes fiscales. Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal a choisi le 13 février dernier de faire porter l'augmentation sur la seule « taxe foncier bâti ». Compte tenu des assiettes d'impositions qui viennent de nous être communiquées par les services fiscaux, cela conduit à fixer les taux suivants :

	Taux 2006	Taux 2007	Variation
Taxe d'habitation	12.48	12.48	0%
Taxe foncier bâti	19.38	19.79	+ 2.11 %
Taxe foncier non bâti	41.03	41.03	0%

Le Conseil municipal adopte cette proposition de taux d'imposition par 14 voix pour et 1 contre

4. Budget 2007

Jean-François Capo Canellas, suite au débat sur les orientations budgétaires effectué en Conseil du 13 février, au vote des taux d'imposition 2007 et aux différents travaux de la commission des finances, propose au conseil la répartition budgétaire suivante :

Section de Fonctionnement DEPENSES (en €) :

Chap 11	Charges à caractère général	245.000
Chap 12	Charges de personnel	389.000
Chap 65	Autres charges de gestion courante	108.000
Chap 66	Charges financières	21.000
TOTAL		763.000

Section de Fonctionnement RECETTES (en €) :

Chap 70	Produits des services du domaine et des ventes	94.000
Chap 73	Impôts et taxes	316.000
Chap 74	Dotations subventions participations	319.000
Chap 75	Autres produits de gestion courante	16.000
Chap 13	Atténuation de charges	5.711
Chap 2	Excédent de fonctionnement reporté	12.289
TOTAL		763.000

Section d'investissement DEPENSES (en €) :

Chap 13	subvention d'investissement	
Chap 16	Emprunts et dettes assimilés	46.000
Chap 20	Immobilisations incorporelles	4.000
Chap 21	Immobilisations corporelles	273.724
Chap 23	Immobilisations en cours	762.608
TOTAL		1.086.332

Section d'investissement RECETTES (en €) :

Chap 001	Excédent d'investissement	44.099
Chap 024	Produit de cession	214.500
Chap 10	Dotations, fonds et réserves	77.000
Chap 13	Subventions d'investissement	403.833 (dont 20.000 de RAR)
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	329.400
Chap 23	Immobilisations en cours	17.500
TOTAL		1.086.332

Avant le vote, Yves Bazire précise qu'il souhaite s'abstenir compte tenu du non respect de choix faits précédemment sur les priorités d'investissements.

Le Conseil municipal adopte le budget par 14 voix pour et 1 abstention.

5. Constitution bureau de vote Elections Présidentielles

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que pour 2 des 4 jours de scrutin la salle polyvalente sera indisponible. Il propose que les quatre scrutins se déroulent au même endroit afin d'éviter que les électeurs cherchent le lieu de vote.

Le Conseil décide que les quatre scrutins auront lieu dans la salle de repos de la classe maternelle et qu'une information sera intégrée avec la carte électorale qui va être distribuée.

Pour le 1er tour de scrutin du 22 avril le bureau de vote est ainsi constitué :

8H – 10H 30	10H30 – 13 H	13H – 15h30	15H30 – 18H
Michel BOURDEAU	Didier LEGRAND	Guy DA LAGE	J.F. CAPO CANELLAS
Didier SAILLY	Jacky LE COUSIN	Jean SIMON	Pierre PASQUIS
J.P. BELLONET	Yves BAZIRE	Bernard LEGOIS	Patrice HALLEY

6. Questions diverses

Monsieur le Maire informe :

- que les prochaines réunions de conseil sont décalées :
 - 10 avril reportée au 17 avril
 - 15 mai reportée au 22 mai
 - 12 juin reportée au 19 juin et celle de juillet est maintenue au 3.
- que le Conseil doit délibérer sur la rénovation du tennis afin de pouvoir demander des subventions
Le conseil municipal, vu l'importance des travaux à réaliser au tennis, approuve le projet de réfection du terrain, autorise Monsieur le Maire à demander les subventions, à signer tous documents pour mener à bien cette opération.
- qu'il a reçu des remerciements de :
 - Mesdames Mauricette PECOT et Nelly TOCQUEVILLE pour les marques de sympathie reçues lors du décès de leurs maris,
 - un habitant de la commune pour le repas des anciens.
- qu'il va se rendre à la DDE pour le permis concernant la construction du bureau de poste. Il expose les plans et fait part que l'appel d'offre concerne 8 lots avec possibilité de groupement d'entreprises. Si tout va bien, ce bureau pourrait être opérationnel pour la fin du 1er trimestre 2008.
- que suite au courrier adressé au Préfet au sujet du risque d'inondation – les berges d' Hénouville étant fragiles– il n'a toujours eu aucune réponse, mais que Monsieur le Maire de St Pierre de Varengueville (conseiller général) lui a écrit pour l'informer qu'une étude générale des berges de la Seine va être effectuée par le Département afin d'établir un diagnostic et déterminer les priorités.
- que le SMEDAR (suite à notre apport de déchets verts) met à notre disposition 18 tonnes de compost. Monsieur le Maire propose d'en déposer à l'ancienne décharge municipale et de le mettre à la disposition des habitants de la commune.
Le conseil prend acte de cette information et donne son accord sur le principe – les modalités restant à établir.
- qu'il a assisté à une conférence de presse concernant l'extension du PAR jusqu'à La Bouille. Il distribue un plan d'aménagement établi par le PAR et en explique les différentes zones délimitées. A ce sujet Didier Legrand informe qu'il a reçu un document de travail concernant le classement de la Boucle de Roumare qui pourrait être officiel fin 2007.
- qu'une randonnée organisée par le VTT ROUEN passera sur le territoire de la commune le 6 mai et que le 13 mai aura lieu à St-Pierre-de-Manneville la course VTT La Mannevillaise.
- que l'Assemblée Générale du CABS aura lieu le 6 avril.

7. Tour de table

Jean –François CAPO CANELLAS demande que lorsque la commune achète des fleurs pour diverses manifestations, ces achats soient effectués chez la fleuriste du village. Il observe que sur les 3 dernières occasions cela n'a pas été le cas.

Monsieur le Maire répond que cela a déjà été fait, qu'il ne fait pas de comptabilité précise, mais que d'autres commerçants aident également le village avec une publicité dans « Sahurs le Journal ».

Bernard LEGOIS indique une haie, dangereuse pour la circulation des enfants, Rue du Haut, et informe que la distribution des sacs poubelles aura lieu les 21 et 22 avril.

Patrice HALLEY signale une haie mal taillée dans la Résidence des Petits Saules et qu'il n'arrive plus à passer Chaussée de Caumont à cause d'arbres gênants.

Jean-Paul BEAUVAIS demande au Maire qu'il intervienne auprès de toutes les instances (Préfecture – Député – Agglo) afin de connaître l'impact du projet du PAR sur l'environnement et de manifester la préoccupation de notre collectivité.

Didier SAILLY en l'absence de nouvelles de l'Agglo se fait une nouvelle fois l'interprète de tous les habitants du Puits Fouquet au sujet de l'assainissement. M le Maire va recontacter ses interlocuteurs.

Jacky LE COUSIN remercie Didier Saily pour la pose d'un revêtement dans le bungalow. Il demande que l'électricité y soit installée et que les cantonniers l'aident à remettre le matériel en place.

Monsieur le Maire répond favorablement à ces demandes.

Michel BOURDEAU fait part que 114 personnes étaient présentes au Banquet des Anciens et que le prix du repas revient à 38€ par personne.

Yves BAZIRE informe que la carrière en face de l'ancienne décharge est nettoyée et qu'il faudrait la combler.

Jean-François Capo Canellas propose d'y mettre la terre qui proviendra des fondations de la crèche.

Par ailleurs :

- Il demande que lors du décès d'une personne dans le village, une information soit systématiquement faite avec une affiche chez les commerçants.
- Il signale que des personnes lui ont demandées que des toilettes soient installées au cimetière.
- Il signale qu'un chien Chaussée de la Bouille éventre les sacs poubelles
- Il interroge le Maire sur la procédure de recrutement retenue pour le remplacement d'un agent partant à la retraite. M le Maire indique qu'il en a parlé en bureau et qu'il va procéder à ce recrutement avec l'aide de quelques élus.